





# Compagnie Générale Transatlantique

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 25 491 350 NF - REG. DU COMMERCE SEINE N° 58-B-2442  
N° D'ENTREPRISE : 851-75102-0018



French Line

SIÈGE SOCIAL : 6, RUE AUBER  
P A R I S ( 1 X<sup>e</sup> )

TELEPHONES :  
OPERA 02-00 et RICHELIEU 97-59  
CHÈQUES POSTAUX PARIS 362-34  
ADRESSE TÉLÉGR. : TRANSAT-PARIS  
TELEX N° 21.040

RÉFÉRENCE À RAPPELER  
EN VOTRE RÉPONSE

Agence Centrale des Passages  
Ligne de New York  
FC/ML

PARIS, le 10, Novembre 1961

VOTRE RÉFÉRENCE :

RÉCÉPISSÉ  
DU MANDAT N° 039

Montant 1.100

Droit 9%

TOTAL 1.190,90

Monsieur,

"FRANCE" - CROISIÈRE INAUGURALE

Nous faisons suite à notre lettre du 9 Octobre et avons le plaisir de vous informer qu'à la faveur d'une annulation il nous est maintenant possible de mettre à votre disposition la Cabine N° U - 101, monoplace intérieure avec bains, douche et toilettes en Première Classe, située au Pont Supérieur.

Le prix de cette installation est de :

Traversée ..... NF. 3.000,-  
Timbre ..... NF. 2,50

TOTAL .... NF. 3.002,50

Nous vous serions obligés de bien vouloir nous donner votre accord avant le 19 courant en nous faisant parvenir la somme précitée, ou, si vous le préférez, un Acompte de 50 % soit NF. 1.500,- .

En vous remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

AGENCE CENTRALE DES PASSAGES

*Chardin*  
Françoise CHARDIN

J. U. 81197.  
CONDITIONS GÉNÉRALES: — Aucune assurance n'est couverte sans pour le voyageur. Nous n'assurons aucune responsabilité quelconque pour vols, pertes, dommages, etc. en cas de dommages matériels, le tout sauf en cas de transport. Notre responsabilité ne peut, en aucun cas, excéder celle des sous-traitants.

PRINTED IN FRANCE

TOUTE LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Courrier du 10 novembre 1961